

REVENU BREDUILLE DE CHEZ ZERHOUNI LUNDI

# Djaballah appelle au boycott des législatives

**Victime, une nouvelle fois, d'un putsch organisé que le département de l'intérieur a vite fait d'avaliser, Abdallah Djaballah, le désormais ancien président du Mouvement de la réforme nationale (MRN), ne s'avoue pas pour autant vaincu. Edifié, après avoir revu lundi Nourredine Zerhouni, sur l'intention véritable du pouvoir pour ainsi gérer le dossier El Islah, il décide, comme première riposte, d'appeler au boycott des élections législatives du 17 mai prochain et, en même temps, recommande aux militants du parti de geler, jusqu'à nouvel ordre, leur qualité de membres.**

**Sofiane Aït Ifflis - Alger (Le Soir)** - Cet appel au boycott du scrutin législatif est, jusqu'à hier, assumé par le seul Djaballah en tant que président d'El Islah. Ceci même si, devait-il préciser lors de sa conférence de presse animée au siège du parti, sis à Bir-Mourad-Rais, à Alger, des cadres du parti ont été préalablement consultés.

Les structures du parti, le bureau national et le conseil consultatif seront réunis dans les prochains jours pour s'y prononcer définitivement. Autrement dit, l'appel au boycott lancé par Djaballah exprime plutôt une position principielle,

laquelle sera soumise à approbation des instances habilitées du parti pour éventuellement se formaliser en tant que résolution. Il en est de même de la recommandation faite aux militants de geler leur qualité de membres du parti.

En privilégiant ces deux formes de réactions à la décision prise par le département de l'intérieur de conférer la légitimité aux dissidents, Djaballah et ses collaborateurs poursuivent à la fois de fragiliser ceux qui désormais héritent légalement de la structure et de contrarier les desseins de ceux qui ont misé sur cette dissidence organique.



Djaballah dit d'ailleurs avoir bien signifié cela au ministre de l'Intérieur qui le reçut une seconde fois en l'intervalle de moins d'un mois.

«Je sais que votre objectif est d'enterrer le parti le 17 mai prochain. Je sais aussi que les dissidents dont vous avez validé le congrès au nom d'El Islah mèneront campagne au nom de Djaballah.

Cela je ne l'accepterai jamais, alors j'appellerai au boycott pour que cela n'arri-

ve pas. Ainsi, ils n'auront aucun siège lors de ces élections.

A moins que vous ayez déjà décidé d'un quota pour eux», dit-il à Zerhouni. Djaballah a informé également que le ministre de l'Intérieur a été dans l'incapacité de répondre aux questions qu'il lui a posées, relativement notamment aux recours introduits pour contester la légitimité mais aussi la régularité du congrès du 1er mars dernier.

«On a pris une décision au niveau du gouvernement de ne pas permettre aux partis n'ayant pas organisé leurs congrès de participer aux élections législatives. Mais on s'est dit que comme le parti El Islah est un grand parti, qui jouit d'une représentativité conséquente, il fallait trouver un moyen de ne pas l'exclure totalement. C'est pour cela que nous avons autorisé le congrès. S'agissant de la validation de ce dernier, la décision est temporaire.

C'est juste pour permettre au parti de participer aux élections. La décision définitive interviendra après le congrès du Conseil de l'Etat qui est saisi du dossier et après examen des recours», a expliqué Zerhouni, rapporte Djaballah qui a ajouté que, à court d'arguments, le ministre de l'Intérieur a lâché un «que puis-je maintenant ?

Le coup est parti». A en croire Djaballah, le département de l'intérieur n'a, pour l'heure, fait que fournir un quitus aux dissidents pour leur permettre de participer aux élections. Une décision temporaire prise donc pour

faire exception à la décision du gouvernement d'interdire la participation aux élections pour les partis n'ayant pas organisé leurs congrès. Djaballah ne croit pas trop en ces arguments.

Il sait pertinemment que le coup est bel et bien parti. Il a informé qu'il déposera plainte contre ces entorses faites à la loi, la Constitution, la loi sur les partis et les textes fondateurs d'El Islah. Il jure, s'il n'obtient pas gain de cause, d'enterrer El Islah, comme il l'a fait pour Ennahada auparavant pour, après, créer un nouveau parti politique. «J'ai d'autres projets, entre autres la structuration d'un nouveau parti. Préparez-vous à examiner donc un dossier pour un nouveau parti.

J'espère que vous me délivrerez un agrément», a annoncé Djaballah à Zerhouni. Cela étant, Djaballah estime que la crise d'El Islah a permis de dénuder le système. «Les centres de décision ne veulent pas de partis autonomes. Ils veulent des partis sur mesure qui leur servent de tribunes et de forces d'appoint.»

S. A. I.

## LE MINISTRE DE L'INTERIEUR LUI INTERDIT DE PARTICIPER AUX LEGISLATIVES

### L'UDL demande une commission d'enquête

L'Union pour la démocratie et les libertés (UDL) a été interdite de participer à l'élection législative du 17 mai prochain. C'est ce qui est indiqué dans un communiqué émanant de ce parti qui a obtenu son agrément en 1990. Se considérant comme étant «le seul parti libéral en Algérie», l'UDL demande à ce qu'une commission «d'enquête indépendante soit installée pour dévoiler toute la vérité à l'opinion nationale et internationale pour qu'il soit rétabli dans ses droits».

Belkaïd Nacer, membre du bureau national de ce parti et chargé des relations publiques, a affirmé que le motif de cette interdiction est inconnu. «Nous avons tenu notre conseil national en 2003 et l'année prochaine se tiendra notre congrès. Nous ne savons pas si ce refus est dû à un problème juridique ou administratif», a-t-il déclaré. Dans le communiqué de presse, il est toutefois noté que «le ministère de l'Intérieur n'a trouvé comme raison à ce blocage que l'existence de problèmes internes au parti».

Selon le chargé des relations publiques, l'exécutif de l'UDL, après maintes tentatives, «a enfin été reçu par le directeur des libertés publiques du ministère. L'UDL, représentée par son vice-président, a pu plaider sa cause». «Il y a de cela à peu près huit mois, il lui a été remis toutes les décisions et documents administratifs qui mettent fin à ces problèmes vieux de quatre ans», a affirmé Belkaïd.

Pour ce parti politique, le ministère de l'Intérieur «stoppe» la libéralisation politique et «dévoile la volonté du pouvoir à faire obstacle à l'UDL et montre une autre fois le désir du pouvoir en place à garder le monopole du Parlement». Et d'ajouter : «Ce type de manœuvres machiavéliques utilisées par le pouvoir en place permet de penser que la fraude électorale a déjà commencé et que les élus du Parlement sont déjà choisis.» L'UDL note que ce genre de pratiques «met en danger toutes les valeurs et principes de démocratie et remet en cause tous les acquis du peuple algérien, à savoir la liberté politique, le respect des droits du citoyen et surtout l'alternance».

M. O.

## LOUISA HANOUNE PLAIDE POUR LEUR SUPPRESSION

### "Les listes des indépendants sont une menace pour le multipartisme"

**La secrétaire générale du Parti des travailleurs n'apprécie pas la prolifération des listes des candidats indépendants. Elle y voit une grave incursion des affaires dans la politique et "une menace pour le multipartisme". Louisa Hanoune se dit favorable à la révision des articles dans le sens de la suppression de ces listes pour mettre fin au lobbying.**

**Nawal Imès - Alger (Le Soir)** - Le numéro un du PT, qui animait hier une conférence de presse, a indiqué que l'assaut des personnes ayant beaucoup d'argent à l'occasion des législatives est une particularité algérienne.

"Ailleurs, il existe des listes d'indépendants, mais il s'agit de personnalités connues ou d'hommes politiques en désaccord avec leur formation d'origine. Chez nous, c'est grave. C'est la suprématie de l'argent.

C'est pour cela qu'il va falloir penser à amender la loi électorale. Au Maroc, et après plusieurs expériences, ils ont fini par accepter que les listes émanant des partis politiques».

Louisa Hanoune s'est également dit opposée à ce que des députés représentant l'émigration soient élus. "Il ne peut y avoir de représentation de l'émigra-

tion. Il faut se rendre à l'évidence : un député ne peut en aucun cas changer le quotidien de nos ressortissants établis à l'étranger. Leur mandat ne peut qu'être virtuel et nous ne pouvons accepter que des élus qui perçoivent un salaire sans qu'ils puissent en contrepartie honorer leurs engagements." Louisa Hanoune appuie son analyse en se basant sur un avis donné par l'amicale des Algériens en France qui avait, dès 1997, fait savoir que

l'existence de députés représentant l'émigration était un leurre. Revenant sur les priorités de son parti, la SG du PT a rappelé que la campagne pour les législatives s'inscrira dans la continuité du combat du parti.

Le premier souci du parti est que ce rendez-vous se passe dans le calme et que la fraude ne soit pas de la partie.

"Si les élections sont libres, nous n'excluons pas un changement radical de la composition de l'APN." Pour y arriver, le PT s'attellera durant toute la période que durera la campagne électorale à rappeler ses positions de principe en affirmant que "la loi du 20 mars qui dénationalise les hydrocarbures et rétablit le système des concessions doit être abrogée. La loi qui dénationalise l'eau doit être abrogée. Toutes les décisions contraires à l'article 17 de la Constitution doivent être abrogées.

La concession des terres agricoles doit être interdite. Le programme de privatisation des entreprises, des banques et des assurances doit être stoppé".

Voilà ce que s'attellera à expliquer les candidats à la députation issus du PT qui, conformément aux résolutions du comité central, seront présents dans les 48 wilayas. Des listes comportant "exclusivement" des militants du PT aux dires de Louisa Hanoune qui avertit que si un militant ne figurant pas sur une liste du parti s'aventurerait à se lancer en solo sur une liste indépendante, il serait immédiatement radié des listes de la formation politique.

N. I.

